

NOTICE D'UTILISATION CENTRALE TRANSMETTEUR TCU7PB:

1) La centrale-transmetteur TCU7PB:

La centrale-transmetteur TCU7PB permet, outre sa fonction de centrale d'alarme, de transmettre les informations à distance grâce à son transmetteur téléphonique intégré. Ces informations peuvent être transmises à l'un de vos proches par un message vocal personnalisé (option) et/ou à un télésurveilleur qui peut ainsi intervenir en cas d'intrusion en votre absence. Les informations peuvent également être transmises vers un FAX, un MINITEL, ou vers des récepteurs ALPHAPAGE, OPERATOR, EUROSIGNAL, TATOO. La centrale TCU7PB peut être équipée d'une option permettant l'**archivage horodaté** de tous les événements (mises en/hors service, alarmes, défaut secteur de longue durée, défaut ligne téléphonique etc.)

2) La centrale-transmetteur TCU7PB peut être:

- Hors service: la centrale d'alarme surveille l'installation d'alarme (autosurveillance). Une alarme sera déclenchée lorsqu'une tentative de sabotage est détectée ou en cas de défaut sur l'installation (cables coupés ou interrompus, ouverture d'un appareil etc..)
- En service: la centrale surveille les locaux et est prête à déclencher une alarme lorsqu'une intrusion est détectée. La centrale continue de surveiller l'installation de la même façon qu'à l'état Hors service (autosurveillance).
- En service partiel: la centrale surveille une partie des locaux (consultez votre installateur).

3) Les voyants: Au nombre de deux ils permettent l'utilisation courante de l'installation:

- Voyant **vert**: Témoin de présence secteur: il indique que l'alimentation de votre centrale est assurée. **Ce voyant doit toujours être allumé**: s'il est **éteint** la centrale est alimentée par sa batterie interne **pendant un temps limité**; vérifier que l'alimentation électrique est assurée (état du ou des disjoncteurs; état du fusible protégeant le réseau secteur alimentant votre centrale: ces appareils sont généralement positionnés à proximité de votre compteur électrique); si l'alimentation électrique vous semble normale **prévenez immédiatement votre installateur**; n'essayez jamais de procéder vous-même à une réparation; ne tentez pas d'ouvrir le coffret de la centrale.

- voyant **rouge**: ce voyant permet de contrôler:

- * l'état de mise en service:

voyant éteint:	centrale Hors service (arrêt)
voyant allumé fixe:	centrale En service (marche)

- * l'état des détecteurs (centrale hors service):

voyant clignotant rapide:	au moins 1 détecteur est activé
----------------------------------	--

- * la mémoire d'alarme (centrale hors service):

voyant clignotant lent:	il y a eu une détection d'intrusion au cours de la
--------------------------------	---

dernière

période de mise en service ou une tentative de sabotage

4) Mise en service courante de l'installation:

- L'installation est hors service (voyant rouge éteint)
- Tourner la clef de mise en service en position Marche ou, en cas d'utilisation d'un clavier, composer le code de mise en service.
- Le voyant rouge s'allume fixe: le système est en service; quitter les lieux sans omettre de verrouiller les issues.

5) Mise en service de l'installation avec anomalie: le voyant rouge clignote

- Clignotements lents (1 fois par seconde):
Une mémoire d'alarme est présente; une détection a eu lieu au cours de la précédente mise en service (ou une tentative de sabotage a été détectée puis corrigée);
Un passage en position en service (marche) suivi d'un passage en position hors service (arrêt) éteindra ce clignotement.
- Clignotements rapides (5 fois par seconde):
Au moins 1 détecteur est activé; s'il s'agit de celui-ci qui contrôle la zone de mise en service, le fait d'arrêter tout mouvement pendant quelques secondes stoppera tout clignotement et la

mise en service pourra s'effectuer normalement en toute confiance.

Dans le cas où le voyant continuerait à clignoter, un ou plusieurs autres détecteurs sont activés en permanence; vérifier alors l'état des issues (portes, fenêtres etc...).

Si l'anomalie persiste, **prévenez immédiatement votre installateur.**

Cependant, si 1 ou 2 détecteurs seulement se trouvaient être en défaut, il est néanmoins possible de mettre en service sans pour autant déclencher les sirènes (option choisie par votre installateur lors du paramétrage de l'installation); à la mise en service, une brève impulsion est émise par les sirènes afin de signaler l'anomalie; si votre installation est télésurveillée, le télésurveilleur recevra une information de mise en service avec l'état des détections defectueuses donc éliminées.

Cette particularité de la centrale TCU7PB permet d'être protégé partiellement en attendant une opération de maintenance ultérieure.

6) Mise hors service de l'installation:

- Le voyant rouge est allumé fixe;
- Tourner la clef de mise en service en position Arrêt ou, en cas d'utilisation d'un clavier, composer le code de mise à l'arrêt.
- Le voyant rouge s'éteint: le système est hors service; si le voyant clignote, voir paragraphes 3 et 5.
- S'assurer, par précaution que le voyant vert présence secteur est allumé (témoin de la charge constante de la batterie); si le voyant vert est éteint voir paragraphe 3.

7) Test de l'installation:

- Un test mensuel de bon fonctionnement est préconisé.
- Centrale hors service, le voyant rouge permet par son clignotement rapide de s'assurer du bon fonctionnement des détections; activer successivement les détections et vérifier que, pour chacune des activations le voyant rouge clignote rapidement simultanément à l'activation.
- Effectuer un test complet avec déclenchement sirènes sur au moins une des détections. Si votre installation est télésurveillée, prévenir préalablement le télésurveilleur.

8) Exploitation de l'installation avec un minitel:

La centrale TCU7PB permet un contrôle du fonctionnement de l'installation. Munie de l'option **archivage** elle permet en outre d'obtenir historique horodaté des 500 derniers événements. L'exploitation peut se faire en local ou à distance par téléphone à l'aide d'un minitel. Le minitel doit être de niveau 1B minimum (il est nécessaire de pouvoir utiliser les flèches de déplacement horizontal et vertical). Sur votre demande, votre installateur vous programmera une série de codes personnalisés que vous pourrez modifier ultérieurement. Ces codes sont au nombre de 3: code d'appel téléphonique pour l'accès à distance, code d'accès, code identificateur (facultatif). Chaque code est constitué de 4 caractères alphanumériques.

A) Exploitation en local: codes nécessaires: code d'accès et code identificateur (s'il existe).

Le minitel doit être branché sur la centrale par l'intermédiaire de la fiche DIN située au dos du minitel. Le câble doit avoir été mis en place par votre installateur. Le minitel ainsi raccordé demeure totalement libre pour vos autres applications télématiques.

- Mettre sous tension le minitel (si vous utilisez un minitel 2, appuyer simultanément sur les touches "fonction" et "sommaire" pour placer le minitel dans le mode de fonctionnement adéquat).
- Appuyez sur la touche "envoi"; composez votre code d'accès puis "envoi"; composez votre code identificateur (s'il existe) puis "envoi"
- Vous accédez à une page de menu:
 - *pour accéder à un menu appuyez sur le chiffre correspondant au menu désiré.
 - *les indications nécessaires à la programmation et à la consultation sont spécifiées sur chaque écran; la dernière ligne de chaque écran indique la liste des touches de fonction utilisables.
 - *après programmation de chaque écran appuyez sur "envoi" pour valider la page et revenir au menu principal.
 - *utiliser les flèches pour se déplacer dans chaque tableau.
 - *en cas de saisie erronée ou de consultation appuyez sur "sommaire" pour revenir au menu principal sans altérer les programmations.
 - *pour sortir du mode minitel appuyez sur "envoi" depuis le menu principal.

B) Exploitation à distance: appeler la centrale par le réseau téléphonique; la centrale décroche et émet une tonalité minitel;

appuyer sur touche "connexion/fin" du minitel; composer le code d'appel téléphonique puis "envoi"; procéder ensuite comme pour l'exploitation en local (composer le code d'accès puis le code identificateur (s'il existe)).

C) Menus disponibles:

1 NUMEROS DE TELEPHONE: vous pouvez modifier les numéros de vos correspondants (les numéros de correspondants programmés par l'installateur (généralement numéros de télésurveillance) ne sont pas modifiables à partir de ce menu).

2 CODES D'ACCES: ce menu vous permet de modifier vos propres codes; **ATTENTION:** n'oubliez pas vos codes, vous ne pourriez plus entrer en communication avec la centrale. En cas de perte de code, contactez votre installateur, celui-ci, cependant ne pourra retrouver ceux-ci, il devra intervenir sur le matériel pour réinitialiser celui-ci.

3 ARCHIVAGE HISTORIQUE (option): vous permet d'accéder à la liste horodatée et commentée des 500 derniers événements.

4 CONSULTATION DES ENTREES: vous permet de contrôler l'état réel des entrées en alarme (y compris d'éventuelles entrées à caractère de surveillance technique).

5 TELECOMMANDE: vous permet d'effectuer des télécommandes sur certaines sorties de la centrale transmetteur.

NOTA: pour être suivies d'effet ces télécommandes doivent correspondre à des fonctions **cablées par votre installateur** (la centrale

TCU7PB possède 2 sorties de télécommande, dont une utilisée pour message vocal personnalisé (si existant), la deuxième pouvant être utilisée pour la gestion d'un micro d'écoute (option) destiné à la levée de doute dans le cas où votre installation est télésurveillée;

la centrale TCU7PB non équipée de l'option archivage peut recevoir une option carte de télécommande gérant 7 télécommandes).

6 MEMOIRES D'ALARME/ vous permet d'avoir le détail des mémoires d'alarme en cas de détection intrusion.

7 CONTROLE DE BOUCLES A L'ARRET: vous permet, centrale hors service (arrêt), d'avoir le détail des entrées activées de la centrale; cette fonction peut être très utile dans le cas de mise en service avec anomalie (voir paragraphe 5 ci-dessus).

8 ELIMINATION DE BOUCLES: cette fonction vous permet, **centrale hors service (arrêt)**, d'éliminer certaines détections afin d'effectuer, à titre exceptionnel, une mise en service partielle personnalisée. Si la mise en service partielle doit avoir un caractère habituel, consultez votre installateur qui pourra vous proposer une option adaptée.